

MAIRIE

De

SAINT JUST D'AVRAY

69870

Compte rendu du conseil municipal du Mardi 18 Juin 2013

Présents :

Sylvain KASPRZYK, président de séance, Georges LACROIX, Hervé GOUJAT, Geneviève FERRAND, Stéphane CORGIER, Alain GUILLET-LOMA, René SALEMBIER, Catherine MOUCAUD, Annie CORGIER, Olivier LACROIX, Franck RONZON, Jean-Michel LERISSEL, Odile DOUCET,

Absents excusés :

Marylin DUBOST, Christelle GATHIER

Le Conseil Municipal de ce mardi 18 Juin 2013 avait pour ordre du jour :

- 1/ Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du 26 mars, 9 avril et du 14 mai
- 2/ Avenant n°2 au contrat pluriannuel
- 3/ Mise en place du règlement et des tarifs pour la mise en location d'un gîte communal

1/ Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du 26 mars, 9 avril et du 14 mai

2/ Avenant n°2 au contrat pluriannuel

Monsieur le Maire propose :

- Annulation de l'opération n°6 - **Mise en accessibilité de la mairie** coût de l'opération H.T 65 000€ taux 60%.
- Création d'une opération n°13 - **Acquisition de logiciels pour la mairie** coût de l'opération H.T. 8 500€ taux 60 % qui permettra l'acquisition du logiciel de gestion du cimetière communal, et du pack office pour le PC de la secrétaire de mairie.
- Création de l'opération n°14 – **Aménagement extérieur de la salle des jeunes** coûts de l'opération H.T 6 207€ taux de 60 % qui permettra l'installation d'une table de ping pong extérieur ainsi qu'un cendrier en béton.
- Création de l'opération n°15 – **Travaux complémentaires dans les bâtiments communaux** coûts de l'opération H.T 16 500€ taux 60% qui permettra le changement des chéneaux de la mairie et du bâtiment au fond du bourg ainsi que la reprise des margelles en béton du toit de la salle multi activité.
- De rajouter 36 000€ H.T à l'opération n°7- **Rénovation du terrain de football et aménagement de vestiaire** qui permettra la rénovation du vestiaire existant et la création d'un vestiaire indépendant pour le tennis.
- L'opération n°11 – **Fonctionnement de la garderie** coûts de l'opération H.T 9 791.87€, taux de 60%, ajustement de la subvention.

Pour mémoire coût total du contrat 2011-2013 : 321 998,87€ H.T, montant total maximum de subvention : 182 199.12€. Ces montants restent identiques à ceux voter à la mise en place du contrat.

Adopter à l'unanimité - 13 voix pour

3/ Mise en place du règlement et des tarifs pour la mise en location d'un gîte communal

Monsieur le Maire propose de mettre en place un gîte communal dans l'ancien cabinet médical. Du mobilier et de l'électroménager ont été acheté pour la somme de 3597,28 euros. Des travaux de plomberie ont été réalisés afin de créer une douche et un branchement pour la machine à laver pour la somme de : 2500 euros.

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants :

Juillet/ Août : 260 euros la semaine, 90 euros le week-end

Autres périodes : 220 euros la semaine, 90 euros le week-end

Taxe de séjour : 0,40 euros/jour/personne ainsi qu'un forfait ménage de 50 euros.

Les animaux sont interdits.

Pour information, en juillet le gîte sera occupé par le personnel du CLSH.

Adopter à l'unanimité - 13 voix pour

Question diverses

- Vente de vêtements par la SARL HAYVET le samedi 13 juillet de 15h à 17H, parking de la salle des fêtes.
- Mr le Maire fait part du courrier de Mme PY, adressée au conseil municipal qu'elle remercie de la coupe des frênes le long du parking.
- Mr le Maire fait part au conseil du courrier de Mr et Mme Botella à la Joanna qui demandent l'enrobage goudron de leur chemin.
- Le conseil est invité par l'école publique à son spectacle de fin d'année, le samedi 6 juillet à 14H.
- Mr Scandelin et Mme Schultz ont sollicité la mairie pour une aide logistique afin d'emmener leur fille Mathilde pour un traitement médical de sevrage en Autriche au mois d'Août, en lien avec l'association « Un sourire sans fil ». Des affichettes accompagnées d'un courrier de la mairie seront distribuées dans les boîtes par les conseillers ; des urnes pour récolter des dons seront installées à la Mairie et dans les commerces. Le conseil demande aux habitants de faire bon accueil à cette action.
- A la fouillouse, un expert sera mandaté pour expertiser le mur (propriété de David Corgier) qui borde la route ; la commission voirie va de nouveau se pencher sur ce problème.
- Mr Alain Guillet-Loma présente le projet d'aire de vidange pour camping-cars qui se situera à proximité des sanitaires du parking. La place handicapé sera placée de l'autre côté du bâtiment. La CCPAT prendra à sa charge la partie génie civil du projet. Mr Alain Guillet-Loma fait part également du désir de Mme Tavernier de rencontrer le comité « Village d'Accueil » de St Just.
- Mr René Salembier et Mr Guillet-Loma désirent continuer la mesure des rues du bourg en prévision d'une éventuelle numérotation ; Mr Olivier Lacroix se joindra à eux.

- Assainissement : les 2 stations d'épurations de la commune fonctionnent plutôt bien.
- Il est signalé aux agriculteurs de faire attention à l'entretien des chemins qu'ils empruntent avec du gros matériel.
- Voirie : le PATA se fera fin juin.
- Salle des jeunes : une réunion sera organisée mi-juillet
- La cantine a subi un sinistre des eaux par le toit suite à de la malveillance, le devis des travaux de réparations s'élèvent à environ 1717,05€. (Entreprise Garnier-Delorme et Entreprise Corgier).
- Au City stade, les appareils de fitness seront installés pour la mi-juillet.
- Mardi 25 juin à la salle des fêtes se produiront 2 spectacles dans le cadre du Festival en Beaujolais. Voir affiches.
- Une borne de récupération de vêtements sera installée sur le parking le jeudi 27 juin 2013

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A l'issue de ce conseil des membres du public interpellent les conseillers à propos du projet de carrière, Mr le Maire conseille à ces personnes de s'adresser directement à la société Vicat ou au Conseil Général afin que ceux-ci répondent à leurs interrogations.

Secrétaire de séance

Catherine MOUCAUD

Le Maire

Sylvain KASPRZYK